



**Madame Johanna ROLLAND**  
**Présidente de NANTES METROPOLE**  
2, cours du Champ de Mars  
44923 NANTES CEDEX 9

Le 12 juillet 2018

Objet : Avis sur le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain  
Courrier recommandé avec AR

Madame la Présidente,

Le Conseil de Nantes Métropole a arrêté, par délibération du 13 avril 2018, le projet de Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) destiné à se substituer aux 24 PLU des communes aujourd'hui en vigueur.

Par courriers du 19 avril dernier, les Maires des communes limitrophes et le Président la Communauté de Communes de Grand Lieu ont été sollicités pour donner leur avis au plus tard le 19 juillet 2018.

Depuis 2014, le territoire de Grand Lieu est mobilisé sur les problématiques de déplacements en son sein et avec les territoires limitrophes (sur les lignes de transport, la densité du trafic, l'impact au vu des projets en développement...).

Dans le cadre du projet de PLUM, Nantes Métropole développe des intentions relatives à la mobilité que partage le territoire de Grand Lieu.

Il nous paraît utile de porter à votre connaissance ces préoccupations communes.

En effet, un projet de plan de déplacements a ainsi été travaillé et validé en première intention par les Maires de la Communauté de Communes de Grand Lieu en novembre 2017.

Les sujets de mobilité et de connexion avec la métropole y occupent une place importante.

Ainsi, au rapport de présentation du projet du projet de Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, la politique de stationnement visant à rendre accessible la ville à tous les usagers, de manière différenciée et mentionnant « l'offre de Parking Relais (P+R) encourageant les migrations domicile-travail à recourir aux transports collectifs est mise en avant ».

Cela constitue un sujet partagé par la CC de Grand Lieu, s'agissant de l'offre de parking relais, dans le cadre de la formalisation et la mise en œuvre de son Plan Global de Déplacement.

Au Projet d'Aménagement et de Développement Durables, des thèmes communs à la CC de Grand Lieu portant sur la facilitation de l'accessibilité à la Métropole sont développés. Ils constituent une problématique réciproque pour les déplacements de la métropole vers le territoire de Grand Lieu.

L'offre publique de stationnement, sur voirie [...], dans les parcs-relais (P+R) situés en périphérie en complémentarité du réseau de transports collectifs est mise en lumière.

Ces équipements constituent des infrastructures favorisant la pratique de modes alternatifs à la voiture, le covoiturage, qui sont autant d'actions partagées par la CC de Grand Lieu dans le cadre de la formalisation et mise en œuvre de son Plan Global de Déplacement.

Le développement des réseaux de transports collectifs structurants, en « reliant entre elles les différentes centralités urbaines et en fonction de l'amélioration des conditions de progression des transports collectifs aux portes du périphérique », constitue un sujet commun au secteur nord de la CC de Grand Lieu, inévitablement concerné.

Chaque jour, de nombreux habitants de Grand Lieu rejoignent la métropole pour le travail, les services ou les loisirs.

En parallèle, nombreux sont les métropolitains à rejoindre les entreprises implantées à Grand Lieu pour leur emploi.

Plusieurs thèmes et enjeux principaux charpentent nos réflexions, que nous identifions dans vos préoccupations également comme notamment :

- la valorisation du réseau de transport collectif et la structuration de l'intermodalité,
- les aménagements propices aux courtes distances favorisant l'usage des modes actifs,
- la promotion d'une offre diversifiée et la création de services incitatifs.

Sur ces sujets, nous souhaitons vous faire part de sujets intéressant nos territoires qu'il nous apparait utiles d'intégrer à vos réflexions :

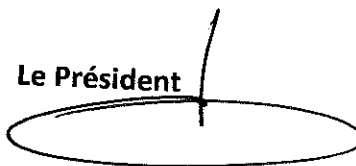
1. l'amélioration des connexions avec le réseau métropolitain, où nous souhaitons afficher un soutien commun, Métropole et Communauté de communes, au projet d'expérimentation de l'usage de bande d'arrêt d'urgence des routes départementales 178 et 117 pour les transports collectifs,
2. la possibilité de prolonger la ligne C4 du réseau TAN jusqu'à l'échangeur du Taillis,
3. la création de parkings relais en limite de nos territoires,
4. les pistes de réutilisation de l'ancienne voie de chemin de fer entre Saint Aignan de Grand Lieu, Pont Saint Martin et la zone D2A.

Comme vous, nous partageons donc des préoccupations et intentions communes en faveur de la mobilité de nos concitoyens respectifs.

Aussi, dans le cadre de votre saisine pour avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, je vous prie de bien vouloir intégrer l'ensemble des remarques et sujets portés à votre connaissance par la présente.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal oval shape.

M. Johann BOBLIN